



PROVINCE
de **NAMUR**

École d'Administration et de Pédagogie

Aux Collèges des bourgmestres et échevins
Aux présidents et directeurs généraux des CPAS
Aux responsables des intercommunales
Aux responsables des hôpitaux publics

Votre correspondant :
Fabienne ROBA
Employée d'administration
Tél : +32(0)81 775.574
fabienne.roba@province.namur.be

Copie pour information à :
– Monsieur le gouverneur
– Monsieur le directeur général
– Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Nos réf : FL/FP/FR/MNGT 2020

Objet : Organisation de formation(s) en management perfectionnement (niveau 3).

Mesdames, Messieurs,

En 2022, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera des formations en management de niveau 3 à l'attention des directions générales, directions financières, directions ou tout agent exerçant des responsabilités de haut niveau.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

NOM DE LA FORMATION	DUREE	DATE(S)	LIEU
Management Perfectionnement (niveau 3)	48h (2 x 3 jours) + 6h de séminaire d'intégration. + 6h de séminaire de suivi.	<ul style="list-style-type: none">• Manager dans la durée (3jours) : <i>dates à déterminer.</i>• Manager dans la complexité (3jours) : <i>dates à déterminer.</i>• 2 séminaires : <i>dates à déterminer.</i> <p>[Remarque : Pour les agents provinciaux - présentation du travail du séminaire d'intégration au CODIR : <i>dates à déterminer.</i>]</p>	FORMAT HYBRIDE <i>Campus provincial</i> + <i>Distanciel</i>

Ci-joint, vous trouverez le bulletin d'inscription et un questionnaire d'entrée en formation qui reprend les éléments essentiels des formations et qui sont à nous retourner à l'adresse mail ci-dessous. A défaut de recevoir ces documents, l'inscription ne sera pas prise en compte.

L'objectif de cette formation en management étant de transformer votre service afin d'en améliorer le fonctionnement et d'optimiser la réalisation de ses missions, il est vivement souhaité que votre autorité de tutelle valide et s'implique activement dans la dynamique dans laquelle vous vous engagez.

En complément au référentiel de compétences (téléchargeable [ICI](#)) toutes les informations relatives aux attestations, aux conditions de participation et autres vous seront présentées par la Direction de l'EPAP en début de formation.

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone est acceptée pour réserver une place. Néanmoins il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété par courriel à l'adresse suivante : fabienne.roba@province.namur.be

Par ailleurs, si un minimum de 10 personnes n'est pas atteint, la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

La participation financière est de 50 euros/jour/agent soit 400 euros au total. Une facturation est envoyée après l'organisation de chaque formation. Pour toute formation entamée, la participation totale est due.

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE
Directeur





ANNEXE : Formation(s) en management perfectionnement (niveau 3)

FORMATION(S) EN MANAGEMENT PERFECTIONNEMENT (NIVEAU 3)

1. Contenus et/ou objectifs :

La formation sera structurée de la manière suivante :

- 3 jours pour la thématique « Manager dans la durée » ;
- 3 jours pour la thématique « Manager dans la complexité » ;
- 1 séminaire d'intégration d'un jour et 1 séminaire de suivi d'un jour concluront la formation. Le séminaire d'intégration s'appuiera sur la capacité de l'agent à être acteur de changement au sein de son service. Il consistera en la présentation d'une production d'un projet partagé avec son autorité hiérarchique, concret et mesurable. La date sera définie au début de la formation. Des exercices et lectures tout au long de la formation et entre les séances faciliteront la production demandée au séminaire d'intégration.

Le but de la formation n'est pas d'inculquer aux agents un management déjà maîtrisé au quotidien mais bien de donner de nouveaux outils et concepts permettant d'acquérir des compétences de pointe supplémentaires et utiles dans la pratique de leur fonction.

Le [référentiel de compétence](#) de la formation vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble de ces éléments et de faciliter l'inscription dans le niveau adéquat. L'implication du N+1 qui valide l'inscription est essentielle pour l'atteinte des objectifs de la formation. Pour les agents provinciaux, les inscriptions seront validées par le CODIR de la Province de Namur.

2. Attestation :

Moyennant une participation suffisante et la réussite de l'épreuve finale, conformément à notre règlement d'ordre intérieur (ROI), la formation sera clôturée par une attestation.

Les modalités de l'épreuve finale sont la participation à la journée et la validation des séminaires d'intégration.

3. Autres éléments d'organisation (prérequis, questionnaire de début de formation, etc.) :

Lors de votre inscription, outre le bulletin à remplir, il vous est demandé de remplir un questionnaire d'entrée en formation à joindre impérativement lors de l'envoi de votre bulletin.